

# Procès-verbal provisoire de l'assemblée sectorielle Horticole Ornementale du 16 juin 2021 en vidéoconférence

## I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle horticole ornementale du 16 juin 2021(en visioconférence)
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	

## II. Ordre du jour

1. Validation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion précédente
2. Situation du secteur après une année Covid
3. Projets et plans de la Wallonie : impacts pour le secteur
4. APAQ-W : Campagne Horticulteurs/Pépiniéristes
5. Aides à l'investissement - ADISA en horticulture
6. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2021
7. Divers



### III. Validation de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée précédente

L'ordre du jour est approuvé par tous les participants et le procès-verbal de l'Assemblée du 16 novembre 2020 est validé sans remarque.

### IV. Situation du secteur après une année Covid

Depuis avril 2020, le Collège émet une note mensuelle sur la situation dans chaque filière dans le but de faciliter la prise de décision en gestion de crise. En mai 2021, la note portait sur un aperçu de l'année Covid écoulée. Toutes les notes sont disponibles sur le site [Filagri.be/notes](http://Filagri.be/notes) de l'Observatoire des filières agricoles. La note complète de mai 2021 est disponible en annexe.

### V. Projets et plans de la Wallonie : impacts sur le secteur

Il existe 3 projets qui pourraient avoir un impact sur le secteur :

- 4000 kms de haies

Une augmentation des aides à la plantation a été revue dans l'arrêté du 15 octobre 2020. Cela a provoqué une augmentation de la demande pour les arbres fruitiers.

Un marché public européen a été lancé, par la Wallonie pour la fourniture de plants de haies. 8 pépinières wallonnes ont remporté le marché, pour fournir, entre 2022 et 2025, 1,2 millions de plants de haies pour un montant total de 1,4 millions d'€.

De plus, un plan d'actions a été approuvé en avril 2021 par le Gouvernement Wallon. Il est ainsi prévu de mettre en place un encadrement pour les pépinières forestières et des producteurs de plants de haies.

- Plan de relance européen (PRR)

Pour relancer l'économie européenne après Covid, la Belgique devrait recevoir 6 milliards d'€ dont 1,5 milliards pour la Wallonie.

Il existe des fiches projets, remises par la Wallonie, qui sont à l'analyse, au niveau de l'Europe.

Dans le projet de relocalisation de la production, il existe 4 projets-filières (de 1 Moi d'€ chacune) pour : Soutenir le développement et la production de semences, de plants et de techniques adaptés aux changements climatiques et à la culture sans intrants phytosanitaires. Un Groupe de Travail devrait se mettre en place sur le sujet.

- Plan « Get up Wallonia »

Le Collège des Producteurs a rentré plusieurs fiches pour la mise en œuvre des plans de développement des filières. Pour l'horticulture ornementale, une fiche (300.000 € demandés) a été rentrée pour l'appui à l'installation de jeunes horticulteurs et pépiniéristes et à la facilitation administrative. Globalement, les demandes ont été reprises dans le plan mais, à ce stade, nous n'avons pas plus d'information sur les moyens et modalités qui seront retenues par rapport aux fiches initiales.

- Pour mémoire, la commission européenne a aussi pour ambition de planter 3 milliards d'arbres pour 2030



- Pascal Colomb intervient pour demander la mise en place d'un label type « Végétal Local en Wallonie » et pas seulement pour les plantes ligneuses. Il en a déjà fait, à plusieurs reprises, la demande mais pas de réactions jusqu'à présent. Ce label serait une reconnaissance pour tous les producteurs wallons.
- Damien Pussemier trouve que les contrôles de l'AFSCA sont trop contraignants vu que les produits qu'ils commercialisent ne sont pas comestibles. Les interprétations de l'application de 'Plant passeport' sont parfois divergentes d'un contrôleur à l'autre.

## VI. APAQ-W : Campagne Horticulteurs/Pépiniéristes

Présentation faite par Isabelle TASIAUX

APAQ-W organise une campagne pour les horticulteurs, les pépiniéristes et entrepreneurs de jardins qui s'intitule « Plantons Local et au bon Moment ».

Les objectifs de la campagne sont :

- Valoriser la production ornementale wallonne et sa qualité
- Sensibiliser le consommateur aux périodes propices de plantation
- Développer la vente auprès des magasins et professions spécialisés
- Sensibiliser le consommateur aux productions locales

Elle concerne un groupe cible de 30 à 65 ans avec un intérêt pour le jardinage et se déroulera de mai à juin et de septembre à novembre 2021. Pour ce faire un budget de 60 000€ a été alloué.

Le message est d'informer, éduquer et sensibiliser.

Exemple :

**Le bon moment pour**  
*Planter!*

#jeplantelocal

Le bon moment  
pour  
*Profiter!*  
**Trouvez un producteur  
proche de chez vous.**

[www.jejardinelocal.be](http://www.jejardinelocal.be)

#jejardinelocal

 **Apaaq-W**

C'est un message déclinable avec une saisonnalité mise en avant par son côté pratique et son côté inspirationnel.

Au niveau de la temporalité (mai-juin), la campagne commence par une vidéo inspirationnelle sur YouTube/Facebook/Instagram (actions influenceurs)

4 publications paraîtront durant les mois de mai et juin concernant :

- Les annuelles
- La biodiversité
- Les légumes
- Profiter du jardin

Pour Septembre, Octobre et Novembre :

- Un concours sera lancé. Il reste encore à l'imaginer mais en tenant compte d'une visite chez un professionnel de plantes locales et/ou de notre terroir. Il faudra qu'il soit ludique et qu'un trafic autour du message soit créé.



- Une action pour l'influenceur concernant la plantation :  
Guidé par un professionnel, l'influenceurs plante et suit sa plantation avec des stories, des stories Visites chez un pro et des post actions au jardin.
- Diverses publications seront publiées sur FB et Instagram. Les messages sont encore à déterminer.

Pourquoi passer par les réseaux sociaux ?

- Large audience
- Détermination plus précise de la cible
- Récolte d'informations
- Elargissement de la portée par la publicité payante
- Trafic vers le site Web et les pages des professionnels
- Nouveaux followers
- Campagnes ciblées en fonction d'audiences prédéfinies

Avantages des réseaux sociaux :

- Pour un budget limité, toucher le maximum de personnes cibles
- Permettre le ciblage précis et le profilage permanent de la cible
- Déterminer des profils-types
- Géolocaliser l'audience
- Adapter en permanence le message
- Utiliser des influenceurs en fonction de leur audience/localisation/...

Action prévue également :

- Le calendrier du jardin sera réédité dans le cadre de la campagne et en collaboration avec le secteur de l'entreprise du jardin.

## VII. Aides à l'investissement – ADISA en horticulture

Présentation faite par Claude Vanhemelen

**Constat** : la procédure pour obtenir des aides à l'investissement ou à l'installation est très complexe et n'est pas adaptée aux spécificités horticoles. Les horticulteurs wallons ne font donc pas appels à ces aides.

**Contexte** : la FWH a sollicité l'administration pour que les aides soient mieux adaptées aux réalités horticoles. Une concertation s'est mise en place dans le cadre des discussions de la PAC Post-2020. La nouvelle réglementation sur les aides devrait prendre ses effets en 2023.

**Les grands points de la réforme** :

- Travailler avec des forfaits et plus sur base de factures. La FWH et les Centres Pilotes vont collaborer pour établir une liste des investissements spécifiques à l'horticulture et déterminer pour chacun un montant forfaitaire.
- Accorder des majorations spécifiques à l'horticulture mais l'aide totale est plafonnée à 40%
  - o Investissements productifs liés à l'achat de plants pérennes (10%)
- Désigner une enveloppe spéciale pour l'horticulture dans la sélection des projets (10%)
- Discuter sur la nécessité d'une comptabilité de gestion si un horticulteur a déjà une comptabilité double.



- L'Europe n'accepte pas que l'on accorde des aides sur l'irrigation. Le secteur horticole qui doit souvent faire appel à des systèmes d'irrigation insiste pour que des aides soient tout de même accordées dans certaines conditions.

## VIII. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2021

- Certifruit (label des arbres fruitiers) : il existe, pour l'instant, une pénurie d'arbres fruitiers. Le projet qui vise à avoir un label de qualité, est suivi.
- Malgré la pandémie et l'annulation du salon JardiExpo en février, le concours du meilleur jeune jardinier a été organisé dans 6 écoles.
- Wallonie en fleurs : en 2020, une trentaine de communes a été labellisée. Cette année, une cinquantaine de dossiers ont été déposés et les visites du jury vont avoir lieu en juin-juillet 2021. Le label est valable 2 ans.
- Hortifolies et Floralties Gantoises sont reportés en 2022.

## IX. Divers

Pas de divers





## ANNEXE 1

### Observatoire des filières agricoles

#### Points clefs spécifiques au secteur 'Horticulture ornementale' au 27 mai 2021

Le bilan de l'année Covid écoulée pour l'horticulture ornementale est globalement positif. D'une manière générale, ce secteur s'en tire bien et a conscience qu'il a plutôt été privilégié au cours de cette crise, malgré le surcroît de travail, le stress face à l'inconnu et les adaptations de dernières minutes aux exigences sanitaires.

Le début du 1<sup>er</sup> confinement avait été catastrophique avec la fermeture de pépinières et jardineries du 18 mars au 18 avril 2020, à une période qui est, habituellement, une des meilleures de l'année pour la vente de plantes. Beaucoup de producteurs se sont demandés comment ils allaient pouvoir écouler leurs stocks. Mais les acteurs du secteur ont pu faire face et montrer leur dynamisme en mettant rapidement en place un système de livraison malgré la frustration de la concurrence déloyale des grandes surfaces et animaleries qui sont restées ouvertes et ont pu continuer à vendre des plantes. Cela a provoqué une hausse du commerce en ligne pour les plantes, qui restait jusque-là confidentiel. La réouverture des pépinières et jardineries a été accueillie avec soulagement car les livraisons devenaient ingérables et représentaient au mieux 10 à 20% du chiffre d'affaires habituel. Avec les surfaces de bricolage, le secteur horticole a été le premier à réouvrir. Les recommandations (circuit, masques, gel, plexiglas) ont été appliquées de manière stricte pour protéger les clients et le personnel. Finalement, le printemps 2020, grâce à une météo favorable, s'est terminé sur une note positive avec, en général, une hausse du chiffre d'affaires significative par rapport aux printemps précédents.

Malgré les incertitudes sur la durée de la pandémie ou le comportement des consommateurs, les mises en culture ont été conformes aux autres années. S'il y a eu parfois certaines inquiétudes, le secteur n'a été affecté ni par le 2<sup>ème</sup> confinement (octobre 2020) ni par le 3<sup>ème</sup> confinement (mars 2021) et a pu rester ouvert normalement. Au contraire, il a pu bénéficier d'un regain d'intérêt du public pour le jardinage, avec de nouveaux adeptes qu'il faut informer. Suite aux interdictions de voyages et à la fermeture des restaurants ou des magasins non-essentiels, la fréquentation des points de ventes de plantes est restée élevée tant à l'automne, pour les chrysanthèmes ou les arbres fruitiers, qu'au printemps 2021, et ce malgré le froid et le temps maussade. Habituellement, les ventes de plantes au printemps sont fortement tributaires de la météo mais on n'a pas observé ce phénomène cette année. On constate donc que ces nouvelles habitudes d'achat de végétaux se maintiennent actuellement. Il faudra voir si cet engouement pour les plantes et le jardin se maintiendra lorsque la vie normale aura repris après la pandémie.

Tous les acteurs de la filière (producteurs, revendeurs, entrepreneurs de jardins) sont bénéficiaires de ces tendances positives mais ils ont dû faire face à des pénuries de plantes. Celles-ci ont d'abord été observées pour les arbres fruitiers, les plants de haies, puis pour de nombreuses variétés d'arbustes que l'on ne trouve plus sur le marché. Cela entraîne des frustrations et freine le développement du secteur qui ne peut pas répondre directement à la demande puisque des mois ou des années de culture sont nécessaires pour obtenir un produit vendable. En outre, fin 2020, avant le Brexit, les Britanniques ont commandé de grandes quantités de plantes. Ces pénuries provoquent également des hausses de prix : on espère que ceux-ci seront plus rémunérateurs pour l'horticulteur ou le pépiniériste et permettront à terme d'inciter des jeunes à se lancer dans la production. Il faut signaler que les prix aux producteurs n'ont quasi pas évolué ces 10 dernières années alors que leurs charges ont continué à augmenter. A noter toutefois que le prix des plastiques (pots, toiles...) et des engrais est en train d'exploser et qu'il est probable que cela entame l'amélioration de la rentabilité qu'il pouvait légitimement espérer.



## **Main-d'œuvre**

Au début de la crise, les saisonniers étrangers sont restés bloqués dans leur pays et n'ont pas pu venir travailler en Belgique. Les producteurs (principalement les producteurs de sapins de Noël) en ont été affectés. Ils ont dû soit retarder des travaux, soit trouver une solution temporaire avec de la main d'œuvre locale en chômage temporaire Covid ou étudiants. La situation a pu se normaliser en mai 2020.

Avec les adaptations aux réglementations Covid et l'augmentation de fréquentation de la clientèle, le personnel (famille, travailleurs réguliers et saisonniers,) a largement été sollicité et a dû faire face à un surcroît de travail. De manière générale, on peut dire que l'emploi a été maintenu dans le secteur.

En matière de main-d'œuvre, la préoccupation des employeurs reste la même qu'avant la crise et devient de plus en plus vive : trouver du personnel compétent, vaillant et efficace, tant permanent que saisonnier, pour répondre aux exigences de plus en plus grandes de la clientèle.

## **Sapins de Noël et pépinières forestières**

En termes de chiffre d'affaires, la production de sapins de Noël représente les 2/3 de la production wallonne en horticulture ornementale. Ce secteur a ses propres spécificités et ses préoccupations sont en partie différentes des autres acteurs en horticulture ornementale. La plupart des sapins sont vendus en gros et à l'exportation.

A part le problème de main-d'œuvre, les producteurs de sapins de Noël n'ont pas trop souffert du 1<sup>er</sup> confinement. Mais les fortes gelées du 12 mai 2020 ont eu des conséquences graves avec des semis de 1 et 2 ans partiellement détruits et des jeunes plants de 3-4 ans complètement 'brûlés'. Il s'agit d'une perte sèche irrécupérable pour les producteurs qui vont, en plus, devoir acheter et repiquer des plants pour ne pas avoir de 'trous' dans leur production.

En pépinières forestières, outre les pertes dues au gel, il faut signaler la crise des scolytes et de la PPA qui a provoqué la non-utilisation de plants (principalement) d'épicéas destinés au reboisement. L'ensemble de ces pertes (sapins de Noël et plants forestiers) est estimé à plus de 2 millions d'euros.

En novembre 2020, le pic d'activités a largement été perturbé par le confinement et les mesures de restrictions différentes prises dans chaque pays européen. Les producteurs wallons de sapins de Noël exportent principalement vers la France. Les inconnues quant à la vente de sapins de Noël ont conduit à des reports ou des annulations de commandes. Les opérations de coupes et d'expéditions ont dû être mises temporairement à l'arrêt. Le décret français qui autorisait leur commercialisation n'est arrivé qu'au 19 novembre. Cela a permis de débloquer la situation mais a posé de graves problèmes d'organisation de la main-d'œuvre. Malgré ces problèmes et avec des prix trop bas, les producteurs estiment qu'ils s'en tirent honorablement (une diminution de +/- 2% par rapport à 2019) et ont évité la catastrophe.

Par contre, la saison de ventes 2020 a été plutôt bonne sur la Belgique. Les ventes directes, au détail, et via des revendeurs sont en progression. D'une manière générale, pour les petits producteurs, les stocks se sont bien écoulés et il restait peu d'inventus.

Le Brexit n'a pas eu d'influence sur les exportations vers le Royaume-Uni fin 2020 mais entraîne beaucoup d'incertitudes pour la campagne 2021.